

■ page 1 - Réforme de la taxe professionnelle : - 32 % , engagements tenus ■ page 2 - Investissements d'avenir : 41,2 M€ pour la recherche ■ Réseaux économiques : Trois nouvelles grappes d'entreprises labellisées ■ page 3 - L'Europe s'engage : Internet très haut débit, 36,5 M€ pour équiper toute la région ■ Territoires ruraux : Succès des pôles d'excellence rurale ■ page 4 - Cohésion sociale : Faciliter l'intégration des immigrants ■ Investissements d'avenir : Un site pilote pour les TIC en Lozère

Question



à Nadine Chauvière
Directrice régionale
des Finances Publiques

Quel bilan de la réforme ?
Quels projets en 2011 ?

Début 2010, nous avons rencontré les collectivités et les entreprises en liaison avec les chambres consulaires et les organismes professionnels pour les informer et répondre aux questions.

La transition TP/CET s'est faite dans de bonnes conditions. La réorganisation de nos services, en offrant à chacun des partenaires un point d'entrée unique, a été un facteur déterminant.

Les objectifs annoncés de cette réforme ont été atteints: charges allégées pour les entreprises, ressources garanties pour les collectivités.

2011 ? La loi de finances prévoit d'expérimenter la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. L'Hérault est l'un des 5 départements retenus.

Mi-février, les propriétaires de locaux professionnels recevront une déclaration simplifiée, à remplir pour la mi-mars. Les services de la DRFIP sont mobilisés pour les aider.

Les résultats - qui ne donneront évidemment pas lieu à taxation - seront transmis au Parlement, pour examen et application éventuelle à l'ensemble du territoire.

REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

- 32 % pour les entreprises : engagements tenus



En novembre 2009, le Président de la République rappelait les enjeux de la réforme de la taxe professionnelle (TP) : favoriser la compétitivité des entreprises, simplifier leurs démarches tout en préservant les ressources des collectivités territoriales. 1er bilan, après la création de la Contribution économique territoriale (CET) au 1er janvier 2010.

Avec la TP, plus une entreprise investissait, plus elle était taxée : l'investissement représentait 80% du calcul. La nouvelle CET supprime cette part sur les investissements et intègre les autres composantes de la TP : valeur locative foncière et valeur ajoutée (si chiffre d'affaire annuel \geq 500 000 €).

Pour préserver l'autonomie financière des collectivités, l'Etat s'était engagé à pérenniser un niveau de ressources équivalent à celles perçues en 2009. Il a créé un fonds de garantie et un mécanisme de péréquation.

La simplification de l'administration (un guichet unique pour les collectivités, un pour les entreprises) et la modernisation des procédures (télédéclaration, télépaiement) ont parachevé le dispositif.

Résultats ? A titre d'exemple, dans l'Hérault, département représentant environ 45 % de la fiscalité régionale, **les contributions des entreprises** au titre de la CET et de l'IFER* **ont baissé de près de 32 %** entre 2009 et 2010. Ceci, **sans que les ressources des collectivités aient été affectées.**

*IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

Comparaison TP/CET dans l'Hérault

TP 2009	302,69 M€
CET (+ IFER*) 2010	195,77 M€

Contacts DRFIP

Entreprises : Jean-Claude ROQUES 04 67 22 61 76
jean-claude.roques@dgfip.finances.gouv.fr

Collectivités : Stéphane OGER 04 67 15 74 42
stephane.oger@dgfip.finances.gouv.fr

www.impots.gouv.fr
www.colloc.bercy.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

UNIVERSITÉS



Candidature déposée aux IDEX

Le 7 janvier, les trois universités de Montpellier, avec les grandes écoles et les organismes de recherche, se sont portées candidates aux Initiatives d'Excellence (IDEX).

Leur projet, « l'Homme dans un environnement en mutation », a reçu l'appui du Préfet de région, du Recteur et du Président du Conseil régional.

Enjeux des IDEX, qui font partie des Investissements d'Avenir :

- une dotation financière conséquente,
- une attractivité renforcée de l'enseignement supérieur et la recherche,
- des retombées importantes pour l'économie régionale.

La dizaine de lauréats nationaux sera connue au printemps.

Contact Rectorat
Bernard GOEMNINNE 04 67 91 46 59
directeur.cabinet@ac-montpellier.fr

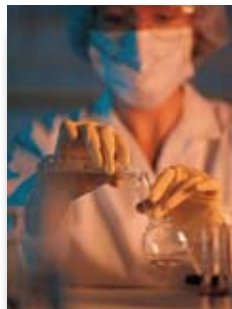


INVESTISSEMENTS D'AVENIR 41,2 M€ pour la recherche

Pour développer une recherche française de niveau mondial, le Grand emprunt permet à des laboratoires ayant d'ambitieux projets d'acquiescer des équipements scientifiques de pointe. 4 équipes de recherche basées dans la région font partie de la 1ère vague des lauréats des « équipements d'excellence » (EQUIPEX).

Point commun entre l'énergie solaire (SOCRATES - Perpignan, Font-Romeu), la couverture satellitaire du territoire (GEOSUD - Montpellier), les ressources forestières (XYLOFOREST - projet interrégional) et la robotique (ROBOTEX - projet interrégional) ?

Les quatre équipes régionales font partie des 52 lauréats sélectionnés par un jury international le 20 janvier dernier.



Leurs recherches profiteront aux industries régionales, grâce à des partenariats avec les entreprises, et amélioreront la compétitivité française.

Les équipements financés, trop chers pour un budget ordinaire mais trop petits pour émarger à des financements réservés aux très grandes infrastructures, sont cruciaux pour atteindre l'excellence internationale.

Contact DRRT
Jean-Pierre PROTEAU 04 67 61 69 54
jean-pierre.proteau@recherche.gouv.fr

« Equiper les laboratoires, c'est armer le pays pour la bataille du savoir et de l'innovation ».
Valérie PECRESSE, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

LGV



Inauguration de la LGV Perpignan-Figueras

Le 27 janvier, Thierry MARIANI, Secrétaire d'Etat chargé des transports, inaugure avec son homologue espagnol et les présidents de la Catalogne et du Conseil régional Languedoc-Roussillon, la ligne à grande vitesse (LGV) entre Perpignan et Figueras.

Ces 44 km de voie ont été mis en service en décembre dernier.

Prochaines étapes :

- 2012 Figueras-Barcelone,
- 2016 Nîmes-Montpellier,
- 2020 Montpellier-Perpignan.

Contacts DREAL
Patrick BURTE 04 34 44 65 30
Patrick.burte@dveloppement-durable.gouv.fr

RESEAUX ÉCONOMIQUES 3 nouvelles grappes d'entreprises labellisées

Une grappe, c'est un réseau d'entreprises qui travaillent autour d'objectifs communs sur un même territoire et qui mutualisent des actions et des services. En LR, trois d'entre elles viennent d'être reconnues.

Le 21 janvier dernier, après Blé Dur Méditerranée et Camdib en 2010, le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire a labellisé :

Pôle action media, réseau de 13 PME, qui développe autour de Perpignan une filière de production audiovisuelle et de spectacle vivant dans une logique transfrontalière.

Nautipole, qui regroupe plus de 50 TPE nautiques au Canet-en-Roussillon et se positionne sur la moyenne plaisance, notamment la construction de catamarans.

Biomeridies à Lunel, associant une quarantaine d'entreprises innovantes du secteur des biotechnologies.

Structurer des réseaux de petites entreprises, les associer avec des grandes, des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation « booste » les petites filières.

L'Etat finance les dépenses d'ingénierie des grappes, qui bénéficient d'un effet levier auprès d'organismes financiers et des collectivités territoriales.



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

INTERNET TRES HAUT DEBIT 36,5 M€ pour équiper toute la région

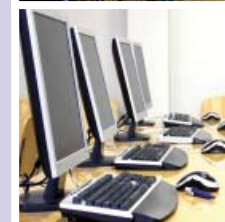
L'accès à internet et aux services numériques est un atout fondamental pour aménager durablement le territoire, développer l'économie et l'emploi. L'Etat et le Conseil régional viennent d'augmenter significativement les crédits européens dédiés : 36,5M€ au lieu de 25, pour 2010-2013.

Le déploiement d'infrastructures et de réseaux performants est un préalable indispensable pour permettre l'accès aux services numériques (télépaiement, télétravail, téléformation...) à tous les habitants du Languedoc-Roussillon, y compris en zone rurale et/ou de montagne.

A cette fin, des crédits FEDER ont été réorientés vers le numérique pour cofinancer des projets de

développement de réseaux haut débit et très haut débit à destination des entreprises, des services publics et du grand public.

Objectifs du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) : améliorer la croissance économique, créer des emplois par le développement de l'innovation et de la connaissance, préserver l'environnement et la cohésion sociale.



Site de l'Europe en LR : www.languedoc-roussillon.eu

Contact SGAR
Philippe MATHONNET 04 67 61 84 49
philippe.mathonnet@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

LITTORAL 2050

Prospective participative

Le littoral régional est un territoire riche et fragile, très convoité, avec des enjeux complexes.

Pour concevoir les politiques publiques de demain, il faut imaginer les futurs possibles, avec l'ensemble des acteurs : élus, services de l'Etat et des collectivités, associations, citoyens.

Dans le cadre d'une démarche participative, la DREAL Languedoc-Roussillon organise des ateliers thématiques à partir de mars 2011. La synthèse des travaux donnera lieu à des livrets de prospective.

Contact DREAL
Régis MORVAN 04 34 46 66 79
regis.morvan@developpement-durable.gouv.fr



TERRITOIRES RURAUX

Succès des pôles d'excellence rurale



Développer les services aux habitants et l'économie des territoires ruraux, valoriser leurs atouts... après le succès de la première génération des Pôles d'excellence rurale en 2006, une seconde génération de PER a été retenue en 2010, à la suite des Assises des territoires ruraux.

En Languedoc-Roussillon, douze PER ont été labellisés :

- 6 en Lozère, qui permettront notamment de construire un centre multifonctionnel (logements, services, culture et loisirs), valoriser la châtaigne cévenole à Villefort, développer l'éco-construction et l'éco-tourisme.

- 4 dans les Pyrénées-Orientales qui faciliteront par exemple les mobilités dans la vallée de l'Agly, et le développement durable autour de Conflent,

- 1 dans le Gard pour valoriser le train à vapeur des Cévennes

- 1 à Onirac dans l'Hérault

Les financements Etat (comprenant toutes ses aides, dont le FNADT, ainsi que les programmes européens) ne peuvent excéder 1,5 M€ par PER.

Une nouvelle vague de projets, en cours d'instruction, sera labellisée en 2011.

Contact SGAR
Bruno TOURRE 04 67 61 69 47
bruno.tourre@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

Retrouvez la lettre sur
www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

PHOTOVOLTAIQUE

Guide à l'usage des élus

Le Languedoc-Roussillon dispose d'un fort potentiel de production d'électricité solaire, la filière photovoltaïque est en fort développement.

Pour autant, l'implantation de cette source d'énergie renouvelable doit s'inscrire dans une démarche cohérente d'aménagement des territoires.

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault, publie un guide à l'usage des élus locaux

http://www.herault.equipement-agriculture.gouv.fr/article.php?id_article=1166

Contact DDTM 34
Yves GAVALDA 04 34 46 60 03
yves.gavalda@herault.gouv.fr



Pour respecter la période de réserve électorale, du 14 février au 27 mars 2011, la prochaine lettre de l'Etat paraîtra en avril.

Contact : préfecture de région Languedoc-Roussillon
34 Place des Martyrs de la Résistance -
34000 Montpellier - Tél. : 04 67 61 61 61

Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire général pour les affaires régionales
Rédactrice en chef : Sandrine DEMOULIN
Directrice de la communication

Crédits photo :
DRFIP LR, PRES UMSF, DREAL, Mission Littoral, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, ADEME, ODT Lozère

COHESION SOCIALE

Faciliter l'intégration des immigrants

Le Languedoc-Roussillon compte 225 000 immigrants*, soit près de 9% de la population. C'est la quatrième région française d'accueil. Le Programme régional d'intégration des populations immigrées (PRIPI) prévoit des mesures concrètes pour faciliter leur intégration.

Le 16 novembre dernier, le PRIPI a été présenté aux partenaires associatifs et institutionnels associés à la démarche. Il définit les orientations et les mesures à mettre en place.



Trois catégories de populations, souvent éloignées de l'accès aux dispositifs, sont particulièrement suivies : les réfugiés, les élèves nouvellement arrivés en France, les femmes.

Dans la région, cela fait consensus, sont prioritaires les actions relatives à la formation linguistique des personnes immigrées, à leur vieillissement, à leur santé et à l'accès aux soins, à leur accès aux droits sociaux.

Pour les acteurs de terrain, notamment ceux qui travaillent dans les quartiers à forte population immigrée, un espace permanent de formation et de partage des connaissances a été créé.

* personnes nées à l'étranger, de nationalité étrangère à la naissance, et vivant sur le territoire national.

Contact DRJSCS
Marie-Claude ALDEBERT 04 67 10 14 10
Marie-Claude.ALDEBERT@drjscs.gouv.fr



INVESTISSEMENTS D'AVENIR Un site pilote pour les TIC en Lozère

En février 2010, lors de la clôture des Assises des territoires ruraux, le Président de la République avait annoncé un plan d'équipement internet très haut débit. Les habitants de la commune d'Aumont-Aubrac, au nord-ouest de la Lozère, seront parmi les premiers à en bénéficier pour surfer sur internet.

La commune lozérienne (1061 habitants) fait partie des sept sites ruraux pilotes retenus en France pour expérimenter le déploiement d'un réseau en fibre optique très haut débit (THD) jusqu'à l'abonné final. Objectif : étudier sa faisabilité technique économique et sociale sur un territoire rural.

Le coût total de l'expérimentation est de 822 000 €, financés par le Grand emprunt (Investissements d'Avenir) à hauteur de 347 000 €, via le Fonds national pour la société numérique (FSN).

Le réseau, opérationnel d'ici juin prochain, desservira 532 foyers de la commune.

Grâce au retour d'expérience que générera ce projet, le département de la Lozère et d'autres territoires ruraux ou de montagne enclavés, pourront mieux préparer le déploiement d'un réseau similaire.



Contact SGAR
Philippe MATHONNET 04 67 61 84 49
philippe.mathonnet@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

Nous écrire, vous abonner : communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON